Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20261119-2026_096-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le DOUZE du mois de NOVEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 05 novembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine

Procurations : CHARMENTRAY Stéphane à HALNA Yannick, GAUTIER Pierre-Louis à LE GUEN Guillaume, LANDOAS Tristan à BILLIOU Marine, LE COZ Quentin à BOIRON Bénédicte, LE PENVEN Morgane à LE HENAFF-LE JEUNE Michelle.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-096 RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Madame le Maire soumet à l'Assemblée la proposition de recrutement d'un agent temporaire à temps complet sur le grade d'adjoint technique afin d'occuper un emploi de jardinier au pôle technique.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis du Comité Social Territorial réuni le 08 octobre 2026,

- **DECIDE** du recrutement d'un agent contractuel à temps complet sur le grade d'adjoint technique pour une durée de 36 mois, à compter du 1er janvier 2027, afin d'occuper un emploi de jardinier au pôle technique, en charge à titre principal de l'entretien des pelouses, de l'entretien et de la plantation des arbres, arbustes, vivaces en massifs, de l'entretien des espaces verts en fonction de la gestion différenciée, de la création de massifs ponctuellement et de leur entretien, et à titre complémentaire de missions de renfort en fonction des nécessités de service au sein du pôle technique (*dont réalisation d'astreintes, de tâches d'entretien et de nettoyage de l'espace public, du matériel horticole, des véhicules et des locaux de travail*).

- **DIT** que les crédits correspondants à ce recrutement seront inscrits au budget de l'exercice 2027.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF